

MÉMOIRE LES PIERRES LITHOGRAPHIQUES

DE CHATEAUROUX,

ET SUR DE NOUVELLES APPLICATIONS DE CES CALCAIRES,

par M. Aug. Dupont fils,

FONDATEUR DE L'EXPLOITATION DES PIERRES LITHOGRAPHIQUES EN FRANCE

ET INVENTEUR DE PLUSIEURS NOUVEAUX PROCÉDÉS LITHOGRAPHIQUES,

PRÉSENTÉ A MM. LES MEMBRES DU JURY DE L'EXPOSITION GÉNÉRALE
DE 1839,

Et Imprimé sur pierre par le Procédé Litho-Typographique



MZ45

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX, LITHO-TYPOGRAPHIE DUPONT.

1839

Dupont

MÉMOIRE

SUR LES

PIERRES LITHOGRAPHIQUES

DE CHATEAUROUX,

ET SUR DE NOUVELLES APPLICATIONS DE CES CALCAIRES.



Messieurs,

L'exploitation des pierres lithographiques de Châteaurox, établissement unique en France, a obtenu diverses récompenses nationales. Une médaille de bronze à l'exposition générale des produits de l'industrie en 1834, une médaille d'argent à la société d'encouragement pour l'industrie nationale en 1836, et enfin une médaille d'or et le grand prix de 3,000 fr. en 1837, attestent du juste intérêt que les divers jurys de l'industrie française ont porté à une entreprise qui nous permet de ne plus être tributaires de l'étranger pour les calcaires lithographiques.

Il est difficile de se faire une juste idée des peines et des difficultés que le fondateur a rencontrées dès l'origine de son exploitation pour lutter contre d'injustes préventions, contre les répulsions décourageantes de la routine et de la jalousie.

Il n'a fallu rien moins que la conscience du bien et de l'utile, que la persévérence que donne une conviction profonde, pour triompher de si nombreuses entraves.

Je recueille aujourd'hui le fruit de mes veilles et de mes travaux en voyant se propager partout l'emploi de nos produits; mais je n'ai point oublié que c'est à l'exposition générale de 1834 que je reçus mon premier encouragement, et je dois

compte à cette utile et belle institution de la salutaire influence qu'elle a exercée sur cette industrie nationale, et des résultats qu'elle a contribué à me faire obtenir.

C'est avec des travaux faits, c'est avec la preuve matérielle que les pierres lithographiques de Châteauroux peuvent entièrement suppléer les pierres de Munich, que je me présente aujourd'hui, après cinq ans d'essais, de travaux, de luttes et de sacrifices.

ÉCRITURES. — TOPOGRAPHIE. — AUTOGRAPHIES.

La spécialité des pierres de Châteauroux pour tous les travaux d'écriture et de topographie n'est plus contestée par personne. On est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que la finesse de sa pâte, sa dureté, son homogénéité, lui donnent pour ce genre de travaux une supériorité marquée sur les pierres de Munich.

C'est ce qui résulte des certificats ci-après.

Voici ce qu'atteste M. Bineteau, qui est à la tête de l'établissement le plus en réputation et le plus spécial pour les cartes topographiques et géographiques :

« Dès 1819, nous nous sommes occupé de l'application de la lithographie aux cartes topographiques et géographiques, et après un grand nombre d'essais, nous avons reconnu que les *pierres françaises de Châteauroux*, d'un grain fin et très dures, étaient préférables même aux pierres d'Allemagne pour ce genre de travail, ainsi que pour tous les dessins au pinceau ou à la plume, et pour les écritures en général.

« Je ne doute même pas qu'en faisant un choix bien entendu de ces sortes de pierres, elles ne puissent être employées aussi, et avec le plus grand succès, pour la gravure sur pierre, ainsi que je l'ai très heureusement pratiqué dans mes ateliers.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

« Paris, le 1.^{er} décembre 1835.

« Signé BINETEAU, *lithographe*,
rue des Mathurins-St.-Jacques, n.^o 16. »

A ce témoignage spécial j'ajouterai l'opinion motivée des autres principaux imprimeurs lithographes de Paris qui ont examiné les pierres de Châteauroux, dans leur application à tous les autres genres de travaux lithographiques :

« Les pierres de Châteauroux sont, de toutes les pierres de France, les seules qui ont toujours été employées avec succès pour la lithographie. Elles sont sus-

ceptibles de recevoir le grain le plus régulier et le poli le plus beau ; elles ont toutes les qualités nécessaires pour une bonne exécution, soit à l'encre, soit au crayon, et peuvent fournir un tirage considérable toujours pur. L'expérience a fait connaître qu'elles pouvaient, sous le rapport du dessin au crayon, être comparées aux pierres de Munich, et qu'elles devaient être préférées à ces dernières pour les vignettes à l'encre, l'écriture, l'autographie et le report. L'état brut de l'extraction dans lequel on les expédiait en a seul restreint l'usage jusqu'à ce jour ; mais il doit se répandre de plus en plus, maintenant qu'on les débite au moyen d'une scierie mécanique qui les dresse aussi régulièrement que sont dressées les pierres de Munich, et qui a permis d'en baisser les prix de 30 pour cent au-dessous du prix de ces pierres, pour lesquelles nous sommes tributaires de l'étranger.

« Paris, le 22 octobre 1835.

« Signés J. NICOLET, DESURMONT, CLUIS, FREY, Th. DELARUE, MOTTE,
imprimeur du roi; E. ROBERT, imprimeur du duc d'Aumale; THIERRY
frères, successeurs d'Engelmann; J. SAUNIER, A. DESCLOS, LE-
MERCIER, BRISSET, VILLAIN. »

A ces certificats j'ajouterais encore le résultat de l'enquête faite par la commission de la Société d'encouragement, sur l'emploi des pierres de Châteauroux dans les principales villes des départemens :

« M. CHARAVEL, de Marseille, dit que les pierres de Châteauroux ne le cèdent en rien aux pierres de Munich ; qu'en outre, elles peuvent supporter une forte acidulation, un long tirage ; qu'elles ont aussi une teinte blanchâtre très avantageuse au dessinateur.

« M. LAMAIGNÈRE, imprimeur-lithographe, de Bayonne, déclare que, depuis qu'il s'est servi des pierres que M. DUPONT a livrées au commerce, il n'a qu'à se louer de leur qualité, soit qu'il les ait employées pour l'écriture, soit qu'il en ait fait usage pour le dessin ; qu'il emploie de préférence ces pierres à celles de Munich.

« M. FAVE, de Bordeaux, certifie que depuis que l'exploitation de M. DUPONT est en pleine activité, il n'emploie dans son établissement d'autres pierres que celles de Châteauroux, et qu'il a reconnu à ces pierres, lorsqu'elles sont bien choisies, toutes les qualités voulues pour tous les travaux d'écriture et même de dessin.

« M. BONNET, de Toulouse, certifie que depuis que M. DUPONT a livré au commerce des pierres de Châteauroux, il ne se sert pas d'autres pierres dans son imprimerie pour le dessin au crayon, l'écriture et la gravure à la pointe sèche,

et qu'après trois années d'expériences, il trouve ces pierres préférables à celles de Munich.

« M. BONNET ajoute que son premier artiste écrivain, qui est Allemand d'origine, est d'avis, l'amour de la vérité l'emportant sur le sentiment national, que ces pierres sont préférables à celles de Munich.

« M. CADAUD, imprimeur-lithographe de la même ville (Toulouse), émet un avis semblable à celui donné par M. BONNET. MM. RAYNAUD frères, de Toulouse, déclarent que les pierres de Châteauroux, qui leur sont fournies par M. DUPONT, sont supérieures aux pierres de Munich.

« M. LEGÉ, de Bordeaux, fait connaître par une lettre les essais qu'il a tentés sur les pierres de Châteauroux; il leur accorde de la supériorité sur les pierres de Munich.

« Enfin, les certificats de MM. POIZE fils, André MATHIEU, ARNAUD, de Marseille; VAISSIÈRE et PÉROL, de Clermont-Ferrand; CHATENET et LACOMBE, d'Angoulême; REYNAUD-LAGARRIGUE, DELOR, REYNAUD, MERCADIER ainé, de Toulouse; CHAPOULIE, GAULON, PAILLARD, RONDÉ, PAIN, CHAUVE, de Bordeaux; VERRIER, DECROSSAS, de Limoges; et PICHOT, de Poitiers, attestent les mêmes faits.

« Outre ces certificats, une lettre de M. BINETEAU atteste qu'une pierre de Châteauroux, sur laquelle on avait autographié une carte de la Gaule, a fourni au tirage 80,000 épreuves. Ce géographe dit que la qualité de l'encre et du papier était parfaite; mais que la pierre était aussi d'un grain très fin, très dur, qu'il n'avait jamais rencontré dans toutes les pierres qu'il a eu occasion d'employer.

« Enfin, une autre lettre de M. MOUSSE, place du Châtelet, à Paris, qui exploite l'ancienne maison J. CLUIS, établit les faits suivans : 1.º Que depuis la découverte des pierres de Châteauroux il leur a reconnu une qualité incontestable dans l'emploi de la lithographie à la plume, qui est sa spécialité; 2.º que ces pierres ont pour ce genre de travail une grande supériorité sur les pierres d'Allemagne; 3.º que sur le grand nombre de pierres dont il est possesseur, les trois quarts sont des pierres de Châteauroux; qu'il se propose de n'en employer que de celles de cette carrière par la suite. »

Lithographe moi-même, et n'employant dans mon atelier que des pierres de Châteauroux, je viens joindre à tant et de si imposantes attestations le tribut de ma propre expérience et de mes travaux, en vous soumettant deux pierres érites et fort compliquées, avec les épreuves qui les accompagnent.

La première est la carte routière du département de la Dordogne. (*Pierre n.º 1.*)

La seconde, une mappemonde historique fort compacte. (*Pierre n.º 2.*)

DESSINS AU CRAYON.

Ainsi qu'on l'a vu par les certificats qui précédent, outre leur spécialité et leur supériorité pour les écritures, les pierres de Châteauroux sont également fort bonnes pour les dessins au crayon, quand elles sont bien choisies.

Voici à ce sujet le résultat des expériences faites par la Société d'encouragement :

« Le délégué de la commission, dit le rapporteur, n'a pas voulu se fier à ses lumières; il a fait remettre à divers dessinateurs et imprimeurs-lithographes, MM. *Alexis Noël, Courtin, Forest, Jules Desportes, Lemoult*, de ces pierres, en les priant de vouloir bien opérer sur elles et de donner leur avis à ce sujet. Des lettres en réponse à ces demandes, lettres qui devront rester déposées au secrétariat de la société, il résulte des expériences de M. *Alexis Noël*: 1.° Que ces pierres ont une teinte franche et de beau ton, et qu'elles sont exemptes de toutes taches et défauts; 2.° que le grain en est serré et compacte, résistant avec avantage à l'action des acides de préparation; 3.° que ces pierres ont sur les pierres d'Allemagne de la supériorité, en ce que leur couleur est moins fatigante pour les yeux lors du travail. M. *Noël* ajoute qu'il a déjà travaillé sur de semblables pierres dont il ignorait la provenance, et il nous a remis quelques épreuves pour justifier ce qu'il avance.

« M. *Courtin*, qui a exécuté un dessin sur une pierre que nous lui avions remise, déclare n'avoir pas eu plus de peine à faire ce dessin que s'il eût agi sur une pierre de Munich, et que si on ne lui avait pas signalé cette pierre comme étant de Châteauroux, il l'aurait prise pour une pierre d'Allemagne.

« M. *Forest* déclare, d'après des essais, qu'il préfère de beaucoup le ton gris jaunâtre des pierres de Châteauroux à la couleur des pierres de Munich; que le ton de ces dernières pierres gène quelquefois ceux qui n'ont pas l'habitude de la lithographie, surtout pour les teintes légères, qui, se confondant avec le ton de la pierre, donnent au tirage *du blanc* là où on espérait une demi-teinte. Ce dessinateur a reconnu, en outre, que la dureté du grain est égale à celle des meilleures pierres de Munich; ensin, que, pour la pureté de couleur et l'homogénéité du grain, cette pierre ne laisse rien à désirer.

« M. *Jules Desportes*, à qui nous avions remis deux pierres, l'une semblable à celle mise dans le commerce par M. *Dupont*, l'autre *dite de rebut*, et qu'il emploie dans sa lithographie, à Périgueux, pour les écritures, s'exprime ainsi: L'une de ces pierres est sans veines, sans fissures, et ses caractères extérieurs sont tellement analogues avec ceux des pierres de Bavière, qu'on y est trompé de prime abord. Pour m'assurer qu'elle n'avait pas sous sa superficie des couches ou des parties tendres, je l'ai fait longuement grener; la pierre a conservé le même aspect, d'où

j'ai conclu qu'elle était d'un grain très dur ; je l'ai employée aux écritures , elles sont bien venues : il en a été de même des *lignes grises*. Je ne doute pas que ces pierres ne soient préférables aux pierres de Munich , pour les ouvrages à l'encre et pour la gravure.

« La seconde pierre présente beaucoup de taches roussâtres : j'ai essayé de les faire disparaître au moyen de grenages successifs ; elles ont résisté. Cette pierre a ensuite été disposée pour le dessin au crayon , à cause de son extrême dureté. Malgré la nuance des taches de rousseur , le dessinateur (M. Ch. Bour) a pu faire son travail sans embarras ; il a traité son dessin largement , parce qu'il craignait de fausser le ton sur les taches. Cet obstacle que le dessinateur redoutait n'a pas nu au tirage. La pierre a conservé uniformément le ton graisseux. Les effets de l'acidulation , du mouillage , de l'enrage , ont été parfaitement conformes à ceux qu'on observe lorsqu'on agit sur des pierres d'Allemagne ; et , afin de ne pas avoir à combattre les préventions des ouvriers sur les pierres nouvelles , je leur ai caché la provenance de cette pierre : ils ont été parfaitement trompés. En résumé , ces pierres m'ont paru de bonne qualité , et , en général , plus dures que les pierres de Munich.

« M. Lemoult dit : J'ai fait exécuter sur une pierre française que vous m'avez remise un dessin dont la pureté m'a étonné ; la facilité avec laquelle l'encre y adhéraient et le tirage long et beau qu'elle m'a donné , m'ont aussi complètement satisfait. L'artiste , pour son compte , m'a témoigné combien il désirait avoir toujours de semblables pierres. »

A l'appui de l'examen et des expériences de la Société d'encouragement , je puis ajouter encore aujourd'hui le témoignage et les travaux de plusieurs dessinateurs du premier mérite , et je vous soumets :

1.° Une lithographie représentant saint Zacharie et saint Jean en adoration devant l'enfant Jésus qui est entre les mains de la Vierge et de Joseph , par M. Deveria ; (Pierre n.° 3.)

2.° Un saint François , par M. Llianta ; (Pierre n.° 4.)

3.° Le portrait de M. Albert , par M. Léon Noël ; (Pierre n.° 5.)

4.° Un dessin extrait de la *Revue des Peintres* ; (Pierre n.° 6.)

Enfin , je vous soumets également une série de vues des environs de Périgueux , par M. Bardon , professeur au collège de Périgueux , et qui au mérite du dessin joignent celui de prouver qu'en province , grâce à la facilité de se procurer des pierres , on s'occupe aussi , et avec quelques succès , de dessins lithographiques. (Pierres n.° 7, 8, 9, 10 et 11.)

Il reste donc prouvé que les pierres de Châteauroux possèdent pour le dessin au crayon les mêmes qualités , au moins , que les pierres de Bavière.

GRAVURE SUR PIERRE.

La lithographie a, comme chacun sait, porté ses empiétemens jusqu'à la gravure sur cuivre. Non-seulement elle lutte avec la taille-douce par ses travaux à la plume, mais elle fournit elle-même des gravures sur pierre du plus grand mérite.

Sous ce rapport, les pierres de Châteauroux ont encore de l'avantage sur les pierres de Bavière.

Voici ce qu'en pense M. de Rossy, dont la spécialité est la gravure sur pierre :

« Je soussigné, certifie que je me suis souvent servi dans mon établissement lithographique de pierres françaises de Châteauroux, et que j'ai reconnu à ces pierres une qualité égale aux meilleures pierres d'Allemagne, principalement pour la gravure sur pierre, genre dont je me suis occupé spécialement.

« Ces pierres, un peu poudreuses au travail de la pointe, offrent l'avantage de ne jamais éclater, et peuvent fournir un immense tirage par la facilité avec laquelle elles s'imprègnent du corps gras.

« M. Aug. DUPONT aura certainement rendu un grand service à l'art lithographique par l'exploitation en grand de ces pierres françaises, et je ne doute pas que d'ici à quelques années nous ne soyons affranchis du tribut que nous payons à l'étranger.

« Paris, le 7 décembre 1835.

« Signé D^r ROSSY, lithographe,
rue Richer, n^o 7. »

M. Delaplante, jeune artiste qui se livre avec succès à un nouveau système de gravure sur pierre, et qui exécute en ce moment plusieurs ouvrages capitaux, n'hésite pas à reconnaître, pour ce genre de travail, une grande supériorité aux pierres de Châteauroux, en ce qu'elles n'éclatent point, permettent de faire les tailles les plus légères, et de donner plus de sentiment et de mœlleux aux effets du burin.

On peut en juger par la gravure qui fait partie de mon exposition, et qui représente le Christ au sépulcre. (Pierre n.^o 12.)

LITHO-TYPOGRAPHIE.

(Par brevet d'invention.)

La litho-typographie, ainsi que l'indique son nom, est l'alliance de l'imprimerie en lettres et de la lithographie. C'est un art tout nouveau, à l'aide duquel, sans le secours de la stéréotypie, on peut conserver les ouvrages imprimés en caractères mobiles avec une fidélité parfaite et avec une immense économie.

De concert avec mon frère, M. Paul Dupont (de Paris), nous avons résolu ce problème en trouvant le moyen d'imprimer des épreuves de tous les ouvrages possibles, avec des propriétés reproductive, à toutes les époques.

Il suffit donc d'imprimer sur chaque ouvrage dont on veut se réservé la faculté d'obtenir plus tard de nouveaux tirages une ou plusieurs épreuves types qui, placées dans des cartons, peuvent, sans embarras de matériel et à l'époque où on le désire, être reportées sur pierre pour fournir de nouveaux tirages.

Ce procédé est l'objet d'un mémoire spécial de M. Paul Dupont, qui en fait déjà l'application dans son imprimerie, et qui en obtient des résultats parfaits et d'immenses économies, tant pour les tableaux et cadres administratifs que pour les ouvrages de librairie.

Vous pouvez juger, messieurs, de la netteté des caractères, qui, grâce à ce procédé, sont toujours neufs, puisqu'ils ne servent qu'à faire un premier tirage et à donner quelques épreuves types, par l'impression du mémoire que vous lisez en ce moment, et qui en est le résultat. (*Pierres n.º 13, 14, 15, 16 et 17.*)

REPRODUCTION DES VIEUX LIVRES

PAR LE PROCÉDÉ LYTHO-TYPOGRAPHIQUE.

On ne pouvait faire à la litho-typographie qu'une seule objection sérieuse ; la voici : C'est un art qui commence, l'application en est à peine à ses premiers pas, et rien ne pouvait garantir qu'une épreuve type, qui a conservé pendant quatre, cinq et six mois ses propriétés reproductive, pût également les conserver pendant quinze, vingt ans et plus.

A cela on pouvait bien répondre qu'un ouvrage de librairie se réimprime tous les ans ; qu'un des avantages de la litho-typographie est précisément de per-

mettre que le tirage n'ait lieu qu'au fur et à mesure des ventes, et, par conséquent, d'éviter une mise de fonds considérable et souvent ruineuse, dans l'incertitude de l'écoulement; que chaque tirage peut fournir, dès-lors, de nouvelles épreuves types pourvues des mêmes propriétés reproductive, et que, dût-on même tous les six mois ou tous les ans en tirer de nouvelles *ad hoc*, la durée d'une composition d'ouvrage ne pourrait pas avoir de terme, comme elle ne devait jamais perdre de sa netteté et de sa perfection. — Il restait, toutefois, une arrière-pensée, non pour nous, qui avons la certitude de l'insuffisance de notre procédé, mais pour ceux qui pouvaient vouloir l'employer.

Mon frère m'en écrivit. Je mûris longuement cette objection, qui, je le répète, n'était sérieuse qu'en apparence, mais qui demandait pourtant une solution. Je me posai alors une question, et je me dis que si je trouvais le moyen de reproduire des pages du livre le plus ancien n'ayant reçu aucune préparation, j'aurais en faisant le *plus* prouvé le *moins*.

Il est bien évident, en effet, que si, au moyen d'un agent chimique et d'une préparation quelconque, on peut reproduire l'ouvrage le plus ancien pris au hasard dans une bibliothèque, à combien plus forte raison sera-t-il facile de reproduire dans le temps le plus éloigné les épreuves qui auront été disposées dans cet objet et imprimées avec une encre et sur un papier particuliers.

Là était toute la difficulté, et j'ai été assez heureux pour la surmonter. En voici la preuve :

Il m'a suffi de détacher quelques feuilles des livres les plus anciens et en caractères les plus inusités pour les reproduire sur la pierre et pouvoir en opérer des tirages inépuisables. (*Pierres n.^o 18, 19, 20 et 21. — Voir les épreuves à la fin du Mémoire.*)

Ainsi, l'application de la litho-typographie à toutes les impressions nouvelles n'est plus une question. Mais la découverte qui en assure l'insuffisance, et la garantit même aux plus incrédules, peut avoir de bien autres conséquences, et devenir elle-même un art particulier et d'une importance non moins incontestable.

Considérée sous le rapport des intérêts de la science, elle offre des avantages d'un ordre plus élevé et se lie étroitement au passé autant qu'à l'avenir de la civilisation.

Les épreuves qui suivent ce mémoire démontrent :

- 1.^o Que l'impression la plus ancienne ne résiste pas à mes procédés;
- 2.^o Que je puis reproduire les ouvrages imprimés avec des caractères étrangers, aussi facilement que les livres en caractères romains et italiques, etc.

On comprendra, dès-lors, qu'il est une foule d'ouvrages grecs, latins, français, édités dans les premiers siècles de la typographie, qu'on n'imprime plus aujourd'hui.

d'hui, et qui pourtant sont recherchés par les savans; portés, d'ailleurs, à des prix très élevés, à cause de leur rareté, ils ne peuvent être la propriété que de quelques établissements publics et de quelques riches bibliophiles. Et pourtant il serait à désirer qu'ils fussent plus répandus, autant dans l'intérêt de la réputation de leurs auteurs que dans celui de la propagation de la science.

Cette découverte, qui est le complément de la *litho-typographie*, en diminuant de beaucoup les frais d'impression, notamment pour les livres scientifiques et en langues étrangères, en dotera les bibliothèques publiques dans lesquelles on les cherche souvent en vain, et les mettra entre les mains de tous les hommes éclairés.

Les vieux livres français seront reproduits dans l'orthographe du temps où ils furent publiés, avantages immenses qu'apprécieront les philologues et tous ceux qui savent combien il est difficile de conserver dans des éditions nouvelles l'orthographe des siècles passés.

Quant aux ouvrages grecs et latins, il y a beaucoup d'anciennes éditions qui sont devenues fort rares et dont on est en danger de déplorer la perte. La litho-typographie rendra cette perte impossible.

Mais l'utilité de cette découverte est surtout bien évidente en ce qui concerne les livres écrits en langues étrangères et imprimés en caractères étrangers. Il est certain qu'on pourrait donner aujourd'hui, à Paris, une édition nouvelle bien correcte d'un ouvrage quelconque, anglais, italien ou espagnol. Il est constant, par exemple, que nos meilleurs typographes pourraient bien parvenir à éditer un don Quichote digne de rivaliser avec celui dont s'honore la typographie espagnole; mais pour cela les frais seraient immenses: la composition d'un pareil labeur, difficile à cause de la langue, serait très coûteuse; la correction ne le serait pas moins, car elle ne pourrait être confiée qu'à un homme très versé dans la langue et la littérature espagnoles.

Une bonne édition d'un ouvrage écrit en langue étrangère est donc une entreprise très difficile et fort dispendieuse, et c'est sans doute à cause de cela que si peu de livres étrangers sortent de nos presses.

Des imprimeurs se sont pourtant hasardés à éditer quelques-uns de ces ouvrages, presque tous à l'usage des écoles; mais on se plaint partout de la cherté et du peu de correction de ces éditions.

C'est qu'en thèse générale, un ouvrage ne peut être bien imprimé que dans le pays où se parle la langue de l'auteur.

Le procédé litho-typographique, en ne faisant subir aucune altération à l'ouvrage reproduit, pourra propager parmi nous les meilleures éditions des livres imprimés hors de notre pays, et qui sont tombés dans le domaine public.

De quelle importance cette découverte ne sera-t-elle pas, lorsqu'il s'agira d'ou-

vrages imprimés en caractères différens de ceux que nous employons habituellement !

Paris et Strasbourg sont pour ainsi dire les seules villes de France où les caractères gothiques sont employés avec succès pour les livres allemands, et la cherté de ces livres prouve combien la typographie allemande présente chez nous de difficultés. Notre procédé permettra la propagation des meilleures et anciennes éditions allemandes, et ces réimpressions ne pourront manquer d'être préférées à cause de la qualité de nos papiers.

Ce que nous avons dit de l'allemand, nous le dirons également du russe, de l'arabe, de l'hébreu, du chinois et de toutes les langues, quelles que soient les caractères en usage pour l'impression des ouvrages écrits dans ces langues.

Au moment où l'étude des langues étrangères est devenue un besoin de la science, propager les livres étrangers, c'est seconder l'heureuse tendance que vient de prendre l'esprit scientifique de notre époque, et ce n'est pas là un des moindres avantages de la litho-typographie.

Après avoir décrit les bienfaits de l'art nouveau que nous venons de mettre en lumière, il faut bien en signaler les inconvénients, afin qu'on arrive à en pallier le danger.

Il n'est pas douteux que la litho-typographie ne puisse favoriser puissamment la contrefaçon.

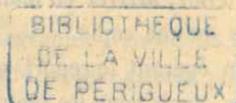
La législation ne peut avoir prévu un pareil moyen de reproduction, et c'est peut-être déjà rendre un service à la librairie que de lui apprendre qu'une semblable opération est possible, afin qu'elle en vienne à marquer ses éditions d'un signe quelconque qui permette de reconnaître la contrefaçon.

Si cette découverte était advenue à quelqu'un qui eût voulu en faire un mauvais usage, il l'eût gardée très secrètement et eût pu ruiner la librairie française, sans que de long-temps on en eût découvert la cause.

En la publant, au contraire, on met tout le monde en garde contre un pareil moyen de contrefaçon.

Ce n'est pas une des moindres raisons qui nous ont engagé à prendre un brevet qui sera une garantie non-seulement pour nous, mais pour le commerce de la librairie.

Ce que nous désirons, c'est que cette découverte tourne au profit de la science; qu'elle serve à la propager dans toutes les classes de la société, principalement par la reproduction des ouvrages anciens tombés dans le domaine public, et des ouvrages en langues étrangères.



REPRODUCTION DES VIEILLES GRAVURES SUR CUIVRE.

Les arts et les découvertes se lient, s'enchainent, naissent les uns des autres souvent au moment où l'on s'y attend le moins.

C'est ainsi que la lithographie et la découverte des pierres françaises ont fait éclore la litho-typographie que nous venons de décrire, et que cette dernière vient de me mettre sur la voie de la découverte d'un procédé à l'aide duquel les plus anciennes gravures de nos grands maîtres pourront être reproduites, par la pierre, avec la même perfection que par le cuivre primitif.

Il semblerait qu'il n'y a qu'un pas du report sur pierre des vieilles impressions au report sur pierre des vieilles gravures. Il y a pourtant une distance immense.

C'est ainsi qu'en faisant des recherches et des essais pour le report des vieilles impressions, nous avons trouvé un procédé qui fait passer sur la pierre jusqu'aux moindres détails d'une ancienne gravure; mais cette empreinte ne peut supporter l'encre, et, par conséquent, produire elle-même des épreuves.

La Société d'encouragement a prévu sans doute cette difficulté quand elle a proposé pour problème de son vingt-sixième prix de 1839 le report sur pierre d'une vieille gravure, sans demander autre chose qu'un report parfait.

Elle a compris qu'il fallait d'abord poser un jalon, et que plus tard, peut-être, on parviendrait à tracer la route complètement et à toucher le but.

Par le procédé que j'ai trouvé, et que je crois devoir remplir les conditions du concours, la gravure la plus ancienne, remontant-elle aux premiers essais de 1466 et 1477, passe fidèlement sur la pierre. Les teintes, les demi-teintes, les moindres et imperceptibles détails y passent avec la plus parfaite précision.

Cette empreinte qui, telle qu'elle est, ne peut imprimer, offre néanmoins déjà un moyen sûr et infaillible, mais seulement plus long, de reproduire des épreuves.

Voici, en effet, l'avantage qu'on peut retirer immédiatement de cette découverte, en attendant que de nouveaux essais et la persévérance amènent à trouver, comme nous l'avons fait pour les vieilles impressions, le moyen d'imprimer avec les empreintes obtenues sur de vieilles gravures.

Il a fallu pour graver sur cuivre un sujet capital, tel que ceux dus à nos plus grands maîtres, six à sept ans peut-être. On ne pourrait, à l'état où est l'art aujourd'hui, arriver en moins de temps à copier leurs ouvrages, et ce ne serait jamais qu'une copie.

En opérant le report sur pierre, qui sert de décalque non-seulement pour les traits, mais pour les moindres hachures, les plus légers effets d'ombre, il ne s'a-

git plus que de repasser à la pointe sèche tous les détails, ainsi que M. de Laplante l'a fait sur le sujet gravé que je soumets à votre examen. (*Pierre n.º 22.*)

Le travail se trouve par là réduit à sa plus simple expression; et ce qui eût exigé plusieurs années pour être gravé sur pierre sans décalque, est gravé en quelques semaines, parce qu'il n'y a que des traits à suivre.

On reconnaîtra facilement que si la main du graveur est sûre, on doit avoir une copie identique, un contre-original parfait. Les mêmes effets sont reproduits, et avec tous les avantages de la gravure en creux, que n'obtiendra jamais le dessin sur pierre ou le simple report, à supposer qu'on découvre le moyen de le rendre apte à imprimer. L'opinion de M. de Laplante est que la gravure sur pierre, et notamment sur pierre de Châteauroux, peut donner plus de sentiment, plus de moelleux que la gravure sur cuivre, ainsi que je l'ai fait remarquer au chapitre de la gravure sur pierre. Les épreuves ont, en outre, une teinte d'un beau noir d'impression, au lieu du noir rougeâtre que donne toujours la taille-douce.

Nous aurons atteint notre but si, par ce procédé, nous avons procuré les moyens de rendre impérissables les gravures des grands maîtres, si larges et si riches, quand on les compare aux gravures modernes.

CONCLUSION.

Je crois avoir démontré par des documens et des preuves irrécusables :

1.º Que l'exploitation des pierres françaises a justifié les espérances qu'on en avait conçues, et contribué à augmenter le nombre des lithographes, qui trouvent ainsi à se pourvoir d'un objet de première nécessité pour leur art à 30 pour cent au-dessous des pierres étrangères;

2.º Que par cette exploitation, la lithographie est à l'abri des éventualités d'une guerre qui pourrait la priver des calcaires étrangers pour un temps plus ou moins long;

3.º Qu'il est hors de doute que les pierres de Châteauroux sont d'une qualité toujours égale, et même supérieure pour certains travaux, aux pierres d'Allemagne, qui étaient seules employées avant mon exploitation, et qu'elles sont susceptibles d'être affectées avec succès à tous les travaux lithographiques sans exception;

4.º Qu'elles ont conduit à la découverte de la litho-typographie, destinée à remplacer les clichés ou stéréotypes avec une grande économie et une grande perfection;

5.º Que cette dernière découverte peut devenir un immense bienfait, puisqu'elle permet de reproduire les plus vieux ouvrages et de réimprimer les livres de science, et en langues étrangères, sans le secours de caractères, de compositeurs, de correcteurs et de matériel d'imprimerie;

6.º Enfin, qu'à l'aide de mes décalques et du système de gravure sur pierre qui en est la suite, on peut rendre impérissables les ouvrages de nos grands maîtres dont les cuivres n'existent plus.

J'ose espérer, messieurs, que vous voudrez bien accueillir avec quelque bienveillance les échantillons et les objets d'art que j'ai cru devoir vous soumettre. Je m'estimerai heureux et assez récompensé de tous mes travaux, si votre suffrage vient m'apprendre que mes veilles et mes sacrifices n'ont point été perdus, et que j'ai fait quelque chose d'utile pour la science et l'industrie de mon pays.

Périgueux, 1.^{er} mars 1839.

AUGUSTE DUPONT.

QUESTIONS D'ÉCONOMIE.

PIERRES LITHOGRAPHIQUES.

Une des conditions du concours de l'exposition générale étant de présenter des objets ou des procédés qui réalisent de notables économies, nous plaçons ici le tarif comparé des pierres de Châteauroux et des pierres de Munich.

TARIF comparé des PIERRES de Munich et de Châteauroux, prises à Paris :

	6/8	8/10	10/12	10/14	12/16	12/18	15/18	16/20	18/22	18/24	20/26	24/30	30/36	30/40
PIERRES de Châteauroux.	1.68	2.80	4.20	4.90	8.64	9.72	12.15	16...	19.80	21.60	26...	36...	54...	60...
PIERRES de Munich.	2.40	3.90	6...	7...	11.50	13.60	17...	27.80	30...	52.50	59...	54...	108...	120...

PROCÉDÉ LITHO-TYPOGRAPHIQUE.

Prix d'un ouvrage ancien, réimprimé par les procédés ordinaires :

Soit un ouvrage in-8.^e de 20 feuillets, en langue étrangère :

Composition d'une feuille.....	40 f. > c.
Tirage.....	5 "
Papier.....	14 "
Lecture d'épreuves.....	10 "
Bénéfice d'imprimeur.....	20 "
Satinage.....	2 50

	91 50
	20 feuillets.
TOTAL.....	1,850 fr.

Le même ouvrage, par le procédé litho-typographique :

Report sur pierre d'une feuille recto et verso.....	10 f.
Tirage.....	10
Papier.....	14
Bénéfice d'imprimeur.....	10
Satinage (*).....	*
	44
	20 feuillets.
TOTAL.....	880 fr.

Différence en faveur de la litho-typographie, 930 fr., c'est-à-dire plus de 50 p. %.

Si l'ouvrage contenait des figures, il y aurait une bien plus forte différence. Mais l'avantage devient bien plus grand encore si l'on désire garder la composition pour de nouveaux tirages. Par les anciens procédés il faut clicher (stéréotyper) la composition, ce qui coûte 7 à 800 fr. par volume, tandis que par le procédé litho-typographique il suffit de garder une ou deux bonnes épreuves, dépense totalement nulle.

(*) Le satinage a lieu par l'effet seul du tirage sur pierre.

EXPLICATION DU REPORT CI-CONTRE,

TIRÉ D'UN OUVRAGE IMPRIMÉ EN 1499.

La page ci-contre est reproduite sur la pierre avec la page semblable détachée du volume le plus ancien que nous ayons pu trouver.

C'est une édition des étymologies d'Isidore, imprimée à Paris en 1499, peu de temps après la découverte de l'imprimerie.

Voici une note qui se trouve sur l'intérieur de la couverture :

« Cet exemplaire d'Isidore a été exactement collationné et trouvé en entier. Vide sur cet ouvrage et cette édition les annales typographiques de Chevillier :

« Opus divi Isidori, quod Etimologiarum intitulatur. Impressum Parchissi an 1499, par Wolf et Kerver.

« C'est dans ce seul livre que j'ai vu Parchissi pour Parisii :

« Il est assez connu que Wolf et Kerver portèrent les premiers en France l'art de l'imprimerie en caractères mobiles, et nous ne connaissons aucun livre imprimé en France en caractères fixes, qu'on appelle communément Tintamina. »

Ainsi qu'on le voit, le feuillet détaché du livre a servi à décalquer sur la pierre non-seulement son recto, mais son verso. Ce feuillet n'est nullement détérioré. Il fait partie de mon exposition, et pourra être remplacé quand on voudra dans le volume que je dépose également.

Les pages ci-contre, qui supporteraient d'inépuisables tirages, sont la reproduction parfaite de l'original. Elles n'ont été l'objet d'aucune retouche, et nous avons voulu qu'elles présentassent même les imperfections du modèle.

C'est ainsi que les majuscules gothiques eussent pu facilement être chargées de noir, et que nous avons préféré leur laisser la teinte grise qu'elles ont dans le modèle. — Quelques lettres défectueuses, quelques taches, des lettres qui manquent par suite d'un trou de ver qui traverse le volume entier, nous avons tout respecté pour démontrer la fidélité de notre procédé.

On comprendra facilement que si on imprimait pour éditer, on pourrait faire toutes les corrections et retouches, et avoir, par conséquent, un ouvrage bien plus correct que l'original.

redasunt: cū pua dicim⁹ subtiliter: cū mediocria tēpera-
te. Nā i paruis causis nihil grāde: nihil sublimē dicēdū
ē: s̄z leni ac pedestri in ore loquēdū. Iu: causis autē maio-
rib⁹ vbi deo v̄l hoīm salutē referim⁹: pl⁹ magnificē-
ti⁹ & fulgoris ē exhibēdū. In tēperatis v̄tro causis vbi
nihil agit: sed tātūmō vt delectēt auditori: iter
vtrūq; ē moderate dicēdū: s̄z & quis de magnis reb⁹ q̄s-
q̄ dicat: nō tñ semp grāditer docere debet s̄z summis
cū docet: tēperate cū aliquid laudat v̄l v̄tuperat: grādi-
ter cū ad tēuerstionē auersos aios puocat. V̄tēda tñ ver-
ba i sumiso ḡne sufficiētia: i tēperato splēdētia: i grādī
vehementia.

¶ De colo: cōmata: & periodis.

Ca. XVIII.

Componi⁹ autē i struitur q̄ oīo verbis cō-
ma: colon: piodon. Cōma p̄tūla ē s̄nie. Co-
lon mēbrū. Periodus abit⁹ vel circuit⁹. Fiat
aut̄ ex iūctiōe verbos. Cōma: ex cōmata colon: ex co-
lon piodus. Cōma ē iūcture finitio: vtputa: & si vereor
iudices: ecce vñtū cōma: seq̄ & alid cōma: ne turpē sit: p̄
fortissimo viro dicere: & factū ē colon. i. mēbrū: qd̄ in-
tellectū sensu p̄stat. s̄z adhuc p̄det oīo: sic p̄ deinde ex
plurib⁹ mēbris sit p̄iod⁹. i. extreme s̄nie clausula. Ita ve-
tē iūctio: mōre regrēt. Periodus autē lōgiōr eēnō
debet: q̄ vt vno spiritu p̄seratur.

¶ De viciis līarū & verbos. & s̄niis, cauēdis.

Ca. XIX.

Preterea: rū & honestū oratoris eloquiu⁹
carere debet oīb⁹ viciis tā i litteris q̄i verbis:
q̄ etiā i sentētiis. In litteris vt iūctura apta &
cōueniētis: & sic obſuādū: ne p̄cedētis verbi extrema
vocalis i eādē vocalē primācidat verbis sequētis: vt se-
mīne egypti⁹. Que i structura melior fit: si p̄sonātes vo-
calib⁹ applicent. Triū quoq; p̄sonātū q̄ se i cōdētes stri-
dere & quasi rixari vīdēt. vītāda iūctura ē. i. s. f. x: vt ars
studiorū. rex xerxes error romuli. Fugiēda ē & cōsonās
m. illisa vocalibus: vt verū. n. Preterea carere debet oīo
omnibus viciis: que inter prima grāmaticorum studia
cognoscuntur.

¶ De iūcturis verbos.

Ca. XX.

N verbis quoq; cauēda sunt vicia. & nō ipro-
pria verba ponan̄: q̄ gr̄eci acyrologiā vōcāt.
Amāda ē ergo p̄prietās: s̄ic tñ vt nō aliqñ p̄-
pter humilitatez sordidū aut spurci vocabuli translatis
nomīnib⁹ sit v̄tēdū: nō tñ lōge accītis: sed vt veris pxi-
ma & cognitavidean̄. Fugiēda etiā hypbata lōgiōra q̄
fieri s̄ne alio: & sensu⁹ confusio ne nō p̄nt. Ambiguitas
quoq; & viciū illud cauēdū: cū qd̄ iactatione eloquē-
ti⁹ ducti: quod vno aut duob⁹ verbis significare pote-
rant: i terpositis inanib⁹ vocib⁹: longa cīcūplexa āba-
ge concludūt: qd̄ viciū perissologia vocāt. Cui contra-
riū crīmis viciū ē: & breuitatē studio etiā necessaria ver-
ba surari. Fugiēda sunt quoq; i litteris & verbis: ita &
sentētiis vicia: quē inter prima grāmaticos studia co-
gnoscuntur. Sunt autē cacephaton: tantologia. eclypsis.
acyrologia. macrologia. perissologia. pleonasmos: &
hīs similia. At contra orationē extollit & exornat ener-

gia. cū emphasis quē plus quiddā q̄ dixerat itēlligifa-
cit. vt il dicas ad gloriā sc̄pionis ascēdet. et Vir. dimis-
sum lapsi p̄funē. Cū enī dicit lapsi. altitudinē imaginis
suggeret. Huic contraria virtus est verbis minuere: quē
natura sua magna sunt.

¶ Defiguris verbos. & s̄niarum.

Ca. XXI.

Sunt autē et quedā figure verbos. i p̄ceptis
eloquēti⁹. quib⁹ augē & orat̄ oratio etiā
figuris verbos. ac sentētiā. Nā quā directa
& p̄petua oratio fatigatiōē atq; fastidū tā dicēdi q̄ au-
diendi creat: flectēda ē & in alias versanda formas. vt &
dicēte reficiat & ornatiō fiat & iudicē diuerso vultu au-
ditu⁹ deflectat. De qb⁹ plurimē superi⁹ a donato i sche-
matibus artis grāmaticę ānotatę sunt. Vnde tantū illa
hic i stroni oportuit q̄ i poemat̄ aut nūquā aut diffi-
cultur siunt. i oronē autē liberē siunt. Anadiplosis ē cō-
geminatio verbos: vt hīc vīuit īmo vīuit & iā ī sena-
tum venit. Climax ē gradatio cū ab eo verbo quo sen-
sus superior terminatur inferior incipit. ac dehinc qua-
si per gradus dicendi ordo seruatur vt est illud africani.
Ex i nōcētia nascitur dignitas: ex dignitate honor: ex
hōnōre īmperīū: ex īmperio libertas. Hancfigurā nō
nulli catēna appellāt: ppter q̄ aliud in alio quasi nectit
noīe: atq; p̄ita res plures in geminatione verbos. trahūt
Fit autē hoc schema nō lōst in singulis verbis. Sed etiā
in contextu verbos. vt apud gr̄ecū. Pueritiatū adole-
scēti⁹ tuē honestamētū fuit. adolescentia senectutis de-
coramentū: senectus reipublice flagitiū. sic & apud sc̄p-
tōnē. Vi atq; gratis coactus cū illo sponſione feci. sa-
cta sp̄ōsione ad iudicē adduxi: adductū primo cētu dā-
nauī: dānatū ex volūtate dimisi. Antīthēta q̄ latīnē cō-
traposita appellātūr quē dū ex aduerso ponūt: & in
ornamento locutionis decentissima existunt vt cicero.
Ex hac parte pudore expugnat: illīc petulātia: hīc p̄-
udicitia: illīc stuprūt: hic fides: illīc fraudatio: hic p̄ie-
tas: illīc scelus: hīc constātia: illīc furor: hīc hone-
stas: illīc turpitudō: hīc continētia: illīc libido: hīc
dēnīq; equitas: temperantia: fortitudo: pudētia: & vir-
tutes oīns certant: cū iniquitate luxuria: ignauia cū te-
meritate & cū vītiis oīnibus. Postremo copia cū egeſta-
te: bona ratio cū perdita: mens sana cū amentia: bona
deniq; sp̄es cū oīuz: terū despatiōe configlit. In hīus
modi certamine ac p̄rēlio hīus locutionis oruāmēto
liber ecclēstātīcū vīsus est dicens. Contra malū bonū:
& cōtrā mortē vita: sic cōtra pīt̄ peccator. & sic intuere
in orhā opera altissimi bīna & bīna: vñtū contra vñuz.
Synōima est quotiens in connexa oratione. pluribus
verbis vñtū rem significamus: vt ait Cicero. Nihil agis:
nihil moliris: nihil cogitas. Item non ferā: non patiar:
non sīnam. Epanodos quā regessionē nostri vocant.
Principiū dignitas erat p̄cne par nō par fortasse eosq;
seqbāt. Antapodos: quoties media primis & vltimis
cōueniūt v̄t ibi. Vestrū etiā hoc factū rēphendo patres
cōscripti nō meū ac pulcherrimū qdē factū v̄terū vt di-
xi nō meū sed vestrū. Paradiastole est: quotiens id qd̄

LIBER

dicimus interpretatione discernim⁹: cū te pastore sapientē appellas: p̄ incōsiderato forte: p̄ illiberali diligētē. Antanaclassis ē: quē eodē verbo cōtrariū exprimit sensum. Quērebat qdā de filio suo cur mortēsū expectaret: respōdētē no expecto: iūto peto iūquit vt expectes. Antīmetabole ē cōuerlo verbō: quē ordinemutato cōtrariū efficit sensum. Nō vt edā viuō: s̄z vt viuā edo. Et illud Sī cōsul antoni⁹ brut⁹ hostis Sī cōseruator rei publice brut⁹ hostis antonius. Exochē q̄ eos appellauit. Apīus. Quis p̄duxit. Apī⁹. Nūc figurās sentētiārū quas opep̄tū ē cognoscere. p̄seqm̄ur. Snia ē dictū imp̄sonale vt obsequiū amicos: veritas odītū p̄it. Huic p̄sona fūerit adiecta chriā erit: ita Offendit achilles agamēnonē vera dicēdo. Metrophanes promeruit gratiā mitridatis obsequēdo. Nā iter chriā & sniam hoc inter est: q̄ snia s̄n ep̄sona p̄serē: chriā s̄ne p̄sona nūquā dicitur. vnde s̄n cōp̄sona adiūcāt fit chriā: s̄l derratiatur fit sentētiā. Snia s̄p̄s multē sunt. Aliq̄ enī sunt idicatiū. aliq̄ p̄nūciatiū. vt nūquā tutafides. Aliq̄ p̄atiū vtva deagenatē vocazephiros & labere pēnīs. Aliq̄ admīratī. tantū neanimis cōlestib⁹ ire. Aliq̄ cōpatiū vt est s̄l vinco & p̄co qd̄ ibi me vincere p̄stat. Aliq̄ suplatiū eūz aliquo motu ai & indignatiōe p̄mūt̄t̄ ibi: qd̄ nō mortalia pectora cogis aurī sacra fames. Aliq̄ interrogiatiū vt iūuenes q̄ cā subegit ignotastentare vias: q̄ gen⁹: vñ domo: pacēne hucfertis: an arma: Aliq̄ respōsiū vt illic. istinc. Aliq̄ dēp̄catiū vt eripe metis iūicte malis. Aliq̄ p̄missiū vt p̄ce metu cytherea manēt iūota tuo-rū. Aliq̄ cōcessiū: q̄ cū ipulsiōe. phibeāt̄ vt I se q̄re italiā vētis: pete regnā p̄ vndas. q̄ tñ nēnō icollecta s̄t p̄suasio p̄mīxta s̄t aliq̄ q̄ vētēt latēter. vt vētis p̄ vndas. Aliq̄ de mōstratiū. vt en ecce. Aliq̄ optatiū vt omīhi p̄teritos referat s̄i iūpp̄iter ānos. Aliq̄ derogatiū vt nequaq̄. Aliq̄ cū exclamationē p̄serunt. vt q̄s furor o cīues pacē cōterit iāarma: & cicero. O dīi īmortales vbi na gētū sum⁹. Aliq̄ exhortatiū: cū ad sniam puocam⁹: vt Audehōspes cōtēnere opes. Aliq̄ dehortatiū: cū a cōtrario vīcio peccato p̄reducim⁹. Sūt & affirmatiū vt qd̄ ni q̄ppe. P̄ceptiū vt nudusara: s̄re nudus & habēbis frigore mēsses. V̄tatiū vt ne veiter vites corylū s̄re: ne ve flāgellā summa pete. Negatiū vt nō: minime. Sūt & mīratiū: vt pape viuerenō līcer & fornicari lībet. Dolentis: vt hei mihi q̄ nullis amor ē sanabilis herbis. Simili tūdīnis s̄l: vt Cretaser̄ quōdā labrynt⁹ in alta. Admō nētis iridētis: gemētis: flētis: exhortatiū: cōsolatiū: cōmīserātis: q̄iōs: quot sunt ḡnīa vī figure: tot & ī p̄nū ciādo voces. Sūt & amphidotē quās p̄ honesta ē: p̄s ī honesta: vt nō ē tua tuta volūtā. magna petis p̄fēctōn Sūt & aliq̄: p̄catalepsis cū id qd̄ nobis obīc̄ poterat aī p̄sumim⁹ ad diluendū: vt s̄l q̄s vestrū iūdices: aut eorū q̄assunt forte iniran̄. Sūt & apōrie: dubitatio s̄mūlatīs nēscire se q̄ sc̄t: aut q̄s dīca. Cēnōnesis aūt dīcē cōmūnicatio cōfīlii cū iūdīcīb⁹ aut aduersariis: vt s̄l dīcas vos cōsulō iūdices: aut vos aduersariis: qd̄ me facere cōuēnīt: aut qd̄ vos facturū fūssetis. Paradoxō ē: cū dīci

musiōp̄inatū alīg daccidisse: vt p̄ flacco Cicero: cū iūs laudis p̄dicatorē debuerit: ei⁹ p̄culi dēp̄catorē effesa cū. Epitrope. i. p̄missio: cū aliqua iūp̄is iūdīcīb⁹ aut aduersariis p̄mittim⁹ existimāda: vt calu⁹ iūvatinio. Persiflē frontē: & dīcē dīgnīorē q̄ p̄tōr fieres q̄ catone. Parīsa ē oratio libertatis & fiduciē plena: vt ibi: occidīnō spuriū meliū & cetera. Qua figura caute vtēdū ē: vt Cicero p̄misit enī rōne. Ethopētā ē cū sermonē ex aliena p̄sona iūdīcīm⁹: vt p̄ Celio Tulli⁹ facit Apīū cēcū cū clo dīalo quētē. Energia ē rey gestas: aut quasi gestarū sub oculis iūdīctio: de qua locutīa sumus. Metathēsis ē q̄ mītītātōs iūdīcī ī res p̄teritas aut futuras: hoc modo. Reuocatēmentes ad spectaculū expugnatē miserē ciūtatis: & vīdere eos credite in cēdīa: cēdēs: rapinas: dīp̄tōnes: liberōr. corporiū iūtūrās: captiuitatēs matronārū trūcīdītōes fēnū. In futurū autē tāp̄tātō eōr. q̄ dīctūrūs ē aduersariis: vt Tulli⁹ p̄ milone: cū mītīt̄t̄ aīos iūdīcī ī eū rēpublicē statū q̄ futurū ē etiā s̄l occiso milone clodius viueret. Aposiōp̄is ē: cū id qd̄ dictūrū vī debamur s̄lētō ī tēcipim⁹: ita. Quos ego: s̄l motos p̄stat cōponere fluct⁹. Epanalepsis est dīgredīs: ita Tūlīt̄ calor me dīcēdī & dignitas iētū paulo longi⁹ q̄ volebā sed redēo ad causam. Anamīmīssis ē cōmemorātō ei⁹ rē cū iūs obliitos fūsset nos fīngim⁹. Apefēsis ē cū id qd̄ aīos iūdīcī quasi dēpōsueram⁹ opportūne re p̄osīt̄. Etiologia ē cū p̄ponim⁹: oppo: nērēpōsīt̄ alīq̄ cīusq̄ cām & rōnē reddim⁹. Characterīsī ē dēscriptō figurē alīcū exp̄ressa: vt oīa mercuriō s̄lēvōcēq̄ colōrēq̄ & crīnes flāuos & mēbra decora iūtēt̄. Epitrochāmos: cū p̄les sensus breuiter expeditos ī vñ locū coaceruat: & cū quadā festinātōe dēcurrīt: vt cīcīro s̄lē Rē publicē q̄ritīs vītāq̄ oīum vestrū: bona: fortūnas: cōiūges: liberōs q̄ vīlūs & cētēra. Ironia ē: cū p̄ simulationē dīversum q̄ dīcīt̄ tēllīgī cupīt. Fit autē aut cū laudamus ēn̄ quē vītūp̄are vōlūm⁹: aut vītūp̄am⁹ quē laudare vōlūm⁹. Vtrūs q̄ exemplū erit: si dīcas amatorē rē p̄. catīlinā: hostē rēpublicē scīpōnē. Diafīsmos: ea q̄ magna fūrverbīs minuit: aut mīma extollit. Epīmōne ē quotiēns in eodē sensu dītū īmorāmūr: s̄lē. Cū rādē pēpēt̄ cū q̄ amīctītēfīdē custodīt̄: cū bono īmīmīcī nō fūt̄. q̄n̄ nō aut accusavīt̄ aliq̄z aut verberavīt̄ aut p̄dīdīt̄. Epāngēlia ē p̄missio qua iūdīcē aītērū facīm⁹: p̄līcētēs nos alīq̄ magna: aut mīma dīctūros. Prosofōpētā ē cū ī aīalīt̄ & p̄sona & sermo fīngit̄. Cicero ī catīlinā. Etē si mēt̄ patria mea q̄ mīhi vīta mea multō ē charītō loquēt̄ dīcēs & c. Parathētēs ē: cū quasi dēponim⁹ aliq̄dīmīp̄fēctūz: apud memorātō iūdīcī: repetītūros nos dīcētēs cū oīportūnū fūsset. Pensīs. i. fōsiloquīt̄: cū ad interrogata ip̄sī nōbīs respōdēmus. Sīnerōsīs est cū dīfērīm⁹ aliq̄dī: vt p̄tēntēs alīud ītērīm nos nō permītāt dīcētētēfiguras sentētiārū.

¶ De dialectica.

Cap. XXII.

Dialectica ē disciplīna ad dīscērētēs rēs: cāsas iūtēta. Ipa ē p̄hīlosophīc spēs q̄ logīca dīcī. id ē rōnētēs dīfīnītēdī q̄rēdī & dīscērētēs

חכנא

גשׁיעַלְךָ פִּי תִּשְׁמַר אֶת-סְעוֹת
יְהוָה אֱלֹהֵיךְ וְתִלְכַּת בְּרָכָיו :
וְרָאֹ בְּלָעֵמִי הָאָדָם פִּי שְׁסָסָס
יְהוָה נִקְרָא עַלְיךָ וְרָאֹ מִפְרָא :
וְתוֹתְךָ יְהוָה לְטוּבָתָה בְּפְרָא
בְּשָׁנָךְ וּבְפָרָא בְּחַמְתָּה וּבְפָרָא א
אַרְמָתָה עַל הָאַרְמָה אֲשֶׁר נִשְׁבַּע
יְהוָה לְאַכְתֵּב לְתַת לְךָ : יְפָתָח
יְהוָה לְהָאַת אַוְצָרָו הַטֹּוב אֶת-
הַשְּׁפָס לְתַת מִטְרָא אַרְצָךְ בְּעַדְךָ
וְלִבְרָךָ אֶת בְּלָמָשָׁרָה יְרָךָ
וְחַלְיוֹת נִזְיָּסָס רְבָס וְאַתָּה לֹא
תְלָה : וַיְתַבֵּךְ יְהוָה לְרָאשׁ וְלֹא
לְוִיכָּבֵד בְּקָרְבָּה לְפָעָלה וְלֹא

תנא

חַחְיָה לְמִתְהָרָה בִּיד-תְּשִׁמְעָה אַךְ-
מִצּוֹת יְהוָה אֱלֹהֵיךְ אֲשֶׁר אַנְכִּי
סְצֻוֹק הַזָּם לְשִׁמְרָה וְלְעָשָׂות :
וְלֹא תְּסֹור מִכְלָה-הַדּוֹבָרִים אֲשֶׁר
אַנְכִּי מִצּוֹה אֶחָמָס הַיּוֹס יְמִין
וּשְׁפָאָול לְלִכְתָּה אַחֲרֵי אַלְתִּים
אַחֲרִים לְעַכְרִים : פ
וְהַזָּה אַס-לְאָתָת תְּשִׁמְעָה בְּקוֹל יְהוָה
אֱלֹהֵיךְ לְשִׁמְרָה לְעָשָׂות אֶת-בְּלָ-
מִצּוֹתָיו וְחַקְתָּיו אֲשֶׁר אַנְכִּי סְצֻוֹק
הַזָּם וּבָאוּ עַלְיךָ בְּלַתְקָלְוָה
הַאֱלֹהָה וְהַשְׁגָּנוֹק : אַרְוּ אַתָּה
בְּעִיר וְאַרְוּ אַתָּה בְּשָׁדָה :
אַרְוּ טְנָאָק וְמְשָׁארָתָךְ : אַרְוּ
BB.iii.

EXPLICATION DES DEUX REPORTS CI-DESSUS.

Ces deux pages ont été extraites d'un petit volume in-32, écrit tout en hébreu, sans indication d'année, et contenant trois ouvrages différens : Le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. — Les deux pages ci-dessus ont été extraites du Deutéronome.

La composition et la lecture des épreuves pour l'hébreux coûtent des prix excessifs.

Σχόλια μὲν πολλά, τὰ δεκατέστερα περι-

Ἐπηράφεν τὸ παρόν θεῖλαίστη, βουλευασκεῖ,
τομεῖ, βάλλεις εὐθὺς θερόντων. ἡ μηθεστι, ὡς τοῦ
προσκυνητοῦ πειρανθέη τόπο. Βαῖτος.



Σ λόγια δε το δι', οι θεοκτίτους διείδεισαν·
Επιγραφή του πατέρου θεού Αιών, θεού θεοτάτου,
το μετανιώτερον τον Κορύθαν. Η ίδια θυσίαν, οι πάντες
προσκυνήσαν προτευτικήν τη πόλη· Βασίλειος·
Ιππομειαν καρύδινων τίτλον αὐτόν
οἱ ράχι θυλαῖοι δέ; Κ. θύλια, αὐτοί
μενος βόσκειν δέ; Μενος αὐτού τούτου
κατεβαῖς οὐ πονοῦ ὅντας αὐτούς λέ
θρον καὶ τὴν πόλιν ἐπειρευ αὐτέλε
μεν; τοῦ γένειον θυσίαν αὐτήν την
σφε τριῶν πεντακισ ράχας μετανή ποτε δέ
αναστένειν αὐτέλειν τὸ μεταλλαγή
αὐτελέσθεν· Αλλοί οἱ γερανοί ιψιν ποτε μερικαὶ οὐδεις
μάλις θηλούσι· οὖτις οἱ γέρανοι οὐ ποτε μερικαί·
οὐ τοις δὲ τέρκοι διηνεγκαὶ τὸ μεταλλαγή
στηνακαὶ τοις διερχεισ αὐτελέσθεν· οὐ ποτε μεταλλαγή
γενούσις, υποβασάκει τὰ ιδία. Αυτὸν δέ· οὐδὲ βουνού
λος φυσὴν αὐτοὺς διερχεισ αὐτελέσθεν, αὐτοφάνης γε
τόμενος οὐδεὶς· Οὐκ αἴτιονος; αὐτοὺς γενετέρων ποτε μεταλλαγή
δι'. αὐτὸς γένει τὰ διαλυματάν τα παραρρέει γράπει σε
οὐλφερότερον αὐτούς γραπτούς δέ οὐ αὐτοὺς τοις ποτε μεταλλαγέ
τοντας· Μίλων τοις κροτωνιαῖς θύμοι· μίλωνα φε

EXPLICATION DU REPORT CI-DESSUS.

EXTRAIT D'UN OUVRAGE IMPRIMÉ EN 1559.

Le volume dans lequel cette page a été prise contient deux ouvrages différents :

1.^o *Idylles de Théocrite, c'est-à-dire trente-six petits poèmes de cet auteur. — Du même auteur, dix-neuf épigrammes, la Hache et l'Aile. — A Venise, à la Salamandre, en 1539.*

2.° *Anciennes scholies sur les Idylles de Théocrite, tirées de différens exemplaires.*
— 1539.

La page ci-dessus est extraite de ce dernier ouvrage.

¶ Das vierterl des iars Sommer gnant / wird regirt vō Mercurio vnd Joue / welche auch die grōsten dignitet eroberen in der figur der coniunction am nechsten geschehende vor dem eyngange der Sonnen inn das zeychen des Krebs. ¶ Das vierteyl aber das man nennet den Herbſt / wird regirt von Mercurio vnd Venere / Dann Venus in mitte des hymels gewaltig in der figur coniunctionis am nechsten vor dem eingange der Sonnen in das zeychen der Wage / vnd vil mer so sie auch in der figur des eingangs der Sonnen in das zaychen der Waſſe / in mitte des hymels erfunden wird. So aber die Bedeutunge der vorgangen finsternis der Sonnen des iars Chrifti. 1530. noch mit vergangen vnd auf ist. Auch von wegen des erschinen Cometen des iars Chrifti. 1531. welcher bedet Mars vnd Mercurius herren sein / wort das mererteyl diſt iar durch sie regirt / vnd diſe oben erzelte mit jnen teylhaben.

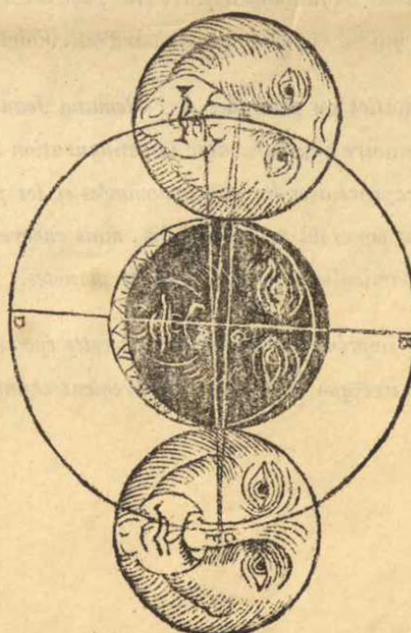
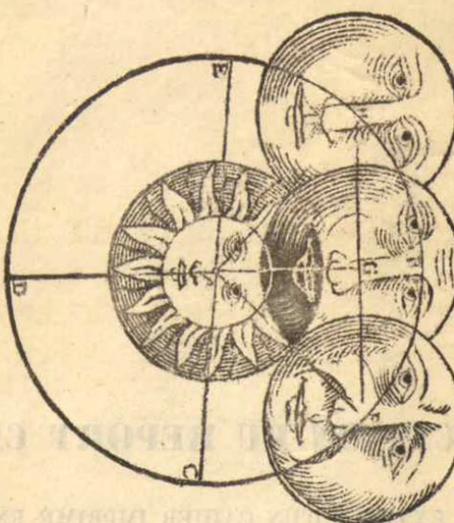
Krige vnd zwittracht aus oben angezaygten influenzen anzuzaygen.

Krigs bewegung vnd ire nayunge / so sich etlicher massen aufs bedeutunge der finsternis der Sonnen des. 30. iars / in die gemire der menschen eingepflanzt / vnd noch weren wird / biß auff den. 26. tag des Hornungs / werden solche diſt iar vil mer gemeret / von wegen der herſcher des erschinen Cometen Mars vnd Mercurij. Solche krig vñ zwittrache mit grosser listigkeite geschehen werden / von wegen des planeten Mercurij / so er mit Matte herſcht gar gitaw das ganz iar durch auf. Zu welchen auch merdlich helffen wird / die oben angezaygte coniunction Saturni vnd Martis / in ainem menschlichen zaychen den Zwillingen / mit welchen als dann auch der Mon ein coniunction macht / vnd in der figur revolutionis / in seiner exaltacion erfunden wird. Zaygt das folcher zanck vnd zwittracht sich auch erheben werde / zwischen königen vnd grossen herren / der halbe vrl plutuergiessens mit mancherley merdtschlag geschehen

PASSIONES

PLANETARVM.
TYPVS EIVS DELIQVII.

TYPVS SOLARIS OBSCV.
rationis.



Veritas latitudo luna borealis, 56. Min. 40. sec.

Parallaxis in latitudinem australis, 34.

30.

Ideo apparent latitud. lune,

2.

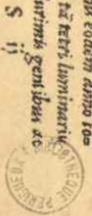
bore.

ad septimum clima luna iuxta tabulas, quae si non fallit, circa 8 climas
nella apparent latitud. luna, sed est contrariae citius luminarium.
Venum in 7 clim. deg. ecliptici erunt ita cum triente, quia semi-
diameter luna 16 secund. cum doctrame, lunaq. 17 sec. una rancia.

Ac G F minuta incidentia 33 min. 47 sec.

Motus luna borealis 151 sec. Lune austrum 2039. Excessus
luna 1908 sec. Quare tempus cefus 1 Hor. 4 min.

Porro prater hoc duo deliquia, quorum alio luna, alterum
luna ex 44 annis hunc exempli gratia annos 2000, hoc eodem anno los-
ta luna deficit. Quare nos est diuini, quin totus haec lumen luminarium
affectus maxime & horribiles calamitatis plurimus genibus ac-



1730

EXPLICATION DU REPORT CI-CONTRE,

TIRÉ D'UN OUVRAGE IMPRIMÉ EN 1556.

Les deux pages ci-contre ont été extraites d'un ouvrage imprimé à Paris en 1556, et ayant pour titre :

Theoricæ novæ planetarum Georgii Purbachii, Germani, ab Erasmo Reinholdo Saluendensi, pluribus figuris auctæ, et illustratæ scholiis, quibus studiosi preparentur ac inuitentur ad lectionem ipsius Ptolemæi. — Recens editæ et auctæ nouis scholiis in theoria solis ab ipso auctore.

Nouvelles théories des planètes de Georges Purbachii, Allemand, enrichies de plusieurs figures par Erasme Reinhold de Salved, et augmentées de scholies qui préparent et encourageront les gens studieux à la lecture de Ptolomée; récemment éditées et augmentées de nouvelles scholies sur la théorie du soleil, par l'auteur lui-même.

C'est principalement pour des ouvrages de ce genre que le procédé litho-typographique peut rendre de grands services à la science.

DE PERIGUEUX
DE LA VILLE
BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE

EXPLICATION DU REPORT CI-CONTRE,

EXTRAIT D'UN CAHIER IMPRIMÉ EN 1530.

Le cahier auquel appartient cette page est écrit en allemand d'une époque très reculée et qui ne se parle plus aujourd'hui. Voici la traduction du titre :

Pronostics ou pratiques de l'allemand Jean Schoener, de Carlstat, sur l'année 1532 de notre Sauveur, avec la configuration et les influences des planètes entre elles ou en rapport avec les plus renommées et les plus grandes étoiles, tirées non-seulement du cours du primi mobilis, mais encore démontrées avec soin d'après la révolution particulière des étoiles et des planètes.

Pour imprimer de l'allemand de cette époque on serait embarrassé même dans le pays, parce que la langue a entièrement changé.

